

Pour une **performance** individuelle et collective

Pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et faciliter l'évolution professionnelle des actifs, une nouvelle offre de formation dédiée à l'acquisition des compétences transversales de base sera disponible en 2010.



Préparation opérationnelle à l'emploi

Prévue par les partenaires sociaux et reprise par la récente loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie, la POE (Préparation opérationnelle à l'emploi), est destinée aux demandeurs d'emploi susceptibles d'occuper un emploi correspondant à une offre identifiée, déposée à Pôle emploi par une entreprise. Il s'agit d'une formation courte, maximum 400 heures afin d'acquérir le socle de compétences professionnelles nécessaires pour occuper le poste proposé.

« Parce que nous avons la conviction qu'au-delà des compétences métiers, les compétences transversales contribuent fortement à la performance individuelle et collective, nous avons créé une offre spécifique de formation dédiée aux compétences transversales », affirme le directeur général de l'AFPA, Philippe Caïla.

Premier public ciblé, les jeunes. Inutile de rappeler combien en France, les jeunes sont les "oubliés" de l'emploi. Frappés par un taux de chômage record. On sait leurs difficultés à s'insérer dans l'emploi, en particulier le premier emploi mais aussi à y rester. Leurs parcours chaotiques vers un CDI rêvé mais que l'on met en moyenne dix ans à atteindre après une série de petits boulots, stages et contrats précaires multiples et variés.

Les 150 000 jeunes sortant du système scolaire sans qualification tout comme certains diplômés de l'enseignement supérieur, sont mal outillés pour répondre aux besoins des entreprises. « Notre système de formation initiale et d'orientation est très éloigné de la réalité des entreprises. Nous passons notre temps à corriger ce qui n'a pas

été fait », se plaignent les entreprises. Ainsi selon Françoise Marié, responsable recrutement et insertion chez Generali : « Il faut aider les jeunes à décoder ce qu'est une entreprise, les comportements attendus en termes de devoirs et obligations ». Même constat pour Thierry Vaudelin, chef du département formation de Manpower France : « La formation initiale ne prépare pas les jeunes à évoluer dans un environnement professionnel. On doit leur donner les éléments clés pour avoir la bonne attitude et leur permettre de réussir et d'être heureux dans leur emploi ». Magali Euverte, directrice de l'Université SNCF, souligne combien les compétences relationnelles sont importantes. « Il faut bien préparer les jeunes à s'intégrer dans un groupe de travail, cela nous permet de leur proposer des cursus plus adaptés ».

Des compétences transversales identifiées

L'AFPA connaît bien ce public. Chaque année, 50 000 jeunes de moins de 26 ans viennent y apprendre un métier. En 2010, l'AFPA s'annonce prête à

former 50 000 jeunes supplémentaires, dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes lancé par le gouvernement en avril 2009.

Dans ce contexte et s'ajoutant à son offre de formation métiers, l'AFPA proposera dans toute la France, dès janvier 2010, quatre nouvelles formations dédiées aux compétences transversales. Lire, écrire, compter, communiquer en français et en anglais, utiliser l'outil informatique, mais aussi s'organiser, savoir travailler avec d'autres, apprendre à apprendre sont autant de compétences indispensables pour réussir son insertion dans le monde du travail.

Ce qui correspond aux compétences de base évoquées par l'ANI, l'accord national interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels.

Si elles sont d'abord susceptibles d'intéresser les jeunes, ces formations s'adressent également aux salariés. Point important : ces formations sont conçues pour s'adapter aux exigences du dispositif de "préparation opérationnelle à l'em-

ploi" destiné aux demandeurs d'emploi qui doit être financé par le FSPP (Fonds de sécurisation des parcours professionnels). Elles concernent aussi les salariés en sous-activité et les personnes en reconversion professionnelle.

Moins de 350 heures

La durée de chaque formation ne dépasse pas les 350 heures, alternant les temps en campus de formation et à distance. Environ deux tiers s'effectuent en centre et un tiers à distance. Chaque formation est construite à partir de situations professionnelles concrètes avec l'objectif de préparer l'intégration des personnes dans une filière métier. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels, formateurs, animateurs des Espaces Ressources Emploi de l'AFPA, acteurs de l'entreprise, intervient tout au long du cursus.

Ces formations validées par une attestation de fin de stage pourraient, à terme, faire l'objet d'une certification reconnue par le ministère.

Danièle Ginisty



Offre de perfectionnement entreprises

L'offre de stages courts de perfectionnement dédiés également aux compétences transversales est disponible.

Durée moyenne : deux jours. Principaux domaines de compétences concernés : l'accueil/relation client, les techniques de gestion, la gestion commerciale, la vente, la relation client à distance, la bureautique, le tutorat/formation de formateurs. Sont également proposés des modules courts de remise à niveau à distance de quelques dizaines d'heures en moyenne. (consulter www.afpa.fr)